

AFFECTATION DES TZR POUR L'ANNÉE 2018/2019
PHASE D'AJUSTEMENT

FICHE À RENVoyer AVANT LE 25 JUIN 2018
Au SNES-FSU - 40 avenue Saint-Surin - 87000 - Limoges

Discipline:	Zone de remplacement :	
NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire (en CAPITALES)	Sexe H ou F	Date de naissance

Prénoms : Nom de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal Commune :

N° de téléphone personnel Courriel :

N° de téléphone portable

Échelon acquis au 31/08/17 Classe normale : échelon

Hors-classe : échelon

Date de nomination dans votre zone de remplacement :

Établissement de rattachement administratif à la rentrée 2017 (Nom et commune) :

Situation familiale :

NOM du conjoint : Profession et/ou discipline :

Département de travail du (de la) conjoint(e) : Depuis le : Lieu de résidence personnelle :

Date du mariage / PACS : Nombre d'enfants de moins de 20 ans au 01/09/18 :

Catégorie (entourez la votre)

Agrégé(e)	Certifié(e)	CPE	PsyEN
-----------	-------------	-----	-------

Vous êtes déjà TZR, en 2017/2018, dans la zone indiquée plus haut, et **vous formulez une demande de changement de résidence administrative** ,

ou

Vous êtes nouvellement affecté(e) dans la zone:

Quels sont les **VŒUX** que vous avez transmis au rectorat pour **L'ÉTABLISSEMENT DE RATTACHEMENT ADMINISTRATIF** ? :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)

Quels sont vos **VŒUX** pour **L'AFFECTATION LORS DE LA PHASE D'AJUSTEMENT** ? : (Affectation pour l'année scolaire 2018-2019)

<input type="checkbox"/> REMPLACEMENTS DE COURTE ET MOYENNE DUREE Observations éventuelles :	<input type="checkbox"/> AFFECTATION A L'ANNEE .. Vos vœux <ol style="list-style-type: none"> 1) 2) 3) 4) 5)
---	--

N° de carte syndicale
.....

Date remise cotisation
.....

Nom(s) figurant sur la carte
.....

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoqueable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Date : Signature :